

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRAYSSAC  
séance du 08/07/2009**

---

NOMBRE DE MEMBRES : AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL : 19 EN EXECERCICE : 19 QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION: 18 (15+3 PROC ) Date de la convocation : 29/06/2009 Date d'affichage :29/06/2009
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'an deux mille neuf le huit juillet à 21 heures,  
le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M M.  
LOLMEDE,

**PRESENTS** : Michel LOLMEDE, Annie TOTY, Jacques LLORCA, Michel LACOMBE, Jean François PRUNET, Jacques FROMENT, Dominique DELBRU, Stéphane BOUDET, Philippe CARY, Christophe SOUDE, Robert SOULIE, Catherine CHICQUENOY, Sylviane BERNARD, Liliane BERNIOLLE, Christophe ROGER.

**ABSENTS EXCUSES (PROCURATION)** : François ANTUNES, Philippe DESPRAT, Delphine SERRA.  
**ABSENT** : Nans GUILHOU

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Dominique DELBRU

Messieurs DELMAS et HRANYCZKA de GROUPAMA viennent remettre le DEA (Défibrillateur Entièrement Automatique). Il sera déposé à la piscine durant les deux mois d'été et ensuite au stade. Le Maire les remercie pour ce don de 1000€ qui finance pour plus de la moitié l'appareil valant 1743 €

**MARCHE BIO et ANIMATION TERRASSE LES LUNDIS SOIRS**

Le marché des producteurs du dimanche matin est maintenu, un petit marché Bio, couplé avec l'animation des terrasses aura lieu le lundi soir (voir tableau) à partir de 17h.

**LOTISSEMENT LABROUSSE : Travaux voirie**

Monsieur le Maire insiste sur le fait que ces travaux se feront à l'automne. Le dossier DDEA fait par monsieur Nadal est prêt, les entreprises vont être consultées. L'ouverture des plis est prévue le 26 août.

**CESSION VOIRIE LOTISSEMENT ET ALLEE DES MANOQUES**

Ce lotissement est terminé. 6 maisons. Demande d'intégration de la voirie dans la voirie communale après enquête publique.

**Vote** : oui à l'unanimité

## **CESSION DU TERRAIN CANONE (1a 46ca)**

Une délibération est nécessaire.

**Vote** : oui à l'unanimité

**CESSION TERRAIN DURVILLE par lettre Madame Durville fait part de son intention de céder la voirie** de son lotissement, ainsi que le terrain à l'entrée rue Boris Vian. En contrepartie la Mairie s'engage à effectuer des travaux de reprofilage : voirie et trottoirs.

**Vote** : oui à l'unanimité

## **CESSION VOIRIE EN FACE DE CARREFOUR MARKET**

Suite à une erreur du géomètre et pour réaligner la voirie, le terrain n'ayant pas de valeur financière, il est proposé à l'assemblée de vendre 26m<sup>2</sup> à Madame Menezes et 57 m<sup>2</sup> + 62 m<sup>2</sup> à la SCI BG Prayssac dans l'esprit de l'euro symbolique.

Il y aura enquête publique.

**Vote** : oui à l'unanimité

## **DROIT DE VOIRIE : mise à jour (voir tableau)**

La commission propose que le tarif passe de 40 à 50 €. Un courrier sera envoyé aux intéressés.

**Vote** : oui à l'unanimité

## **AVENANT TRAVAUX ASSAINISSEMENT RUE DE LA REPUBLIQUE**

Coût 51 871.50 €, ceci est dû à l'extension dans la rue des Ecoles, au gymnase et au surcoût des tranchées (3m au lieu de 1.5 m).

A charge de la Commune : 14 493.45 €

**Vote** : Abstentions 06

Pour 11

## **AVENANT DELAI PROLONGATION « MAISON DES LUCIENNES »**

Le chantier a pris du retard et sera prolongé jusqu'au 15 septembre. Les trois logements ont été attribués.

## **CREATION DE POSTES**

- Adjoint d'animation de la cyber base (28heures)
- Atsem 1<sup>ère</sup> classe
- Adjoint technique territorial 1<sup>ère</sup> classe

## **ACHAT TERRAIN COUAILLAC : 4320 m<sup>2</sup>**

Le projet de déviation inscrit au PLU coupe le terrain en deux.

Proposition 5.78€ soit 25 000 €

Interrogations de certains ; Monsieur le Maire souligne que c'est une réserve foncière (terrain constructible)

**Vote** : Pour 11 au prix de 5€/m<sup>2</sup> soit pour 4326m<sup>2</sup> = 21 630 €

Contre 07

## **SUBVENTIONS**

- Nocturne cycliste du 17 juillet : 100 €
- Mutuelle coups durs : 150 €
- Etoile du soir : 200 € au lieu des 100 votés lors du Conseil du 19 mai

**Vote** : oui à l'unanimité

## PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

- Désignation du maître d'œuvre : cabinet d'architectes Liarsou/Constant : 2 200 € ht
- Cabinet d'étude pour expertiser la toiture : cabinet Chastagnol : 1 100 € ht
- Assistance maîtrise d'ouvrage : devis de Quercy Energie : 10 082.50 €  
dont subvention : 2 164€, part communale : 7 918 €
- Contrôleur SPS : Monsieur VILLARON : 1 160 € ht
- 

## LOTISSEMENT « LE ROUGET »

- Maître d'œuvre partielle SOGEXFO : 12 935 € ht
- C
- oordinateur SPS A2C : 11 83,40 € ht

## PVR RUE DES TOUNINES

Jacques LLORCA présente le plan de la rue des Tounines. Etude lancée pour la réalisation de cette PVR.

**Vote** : oui à l'unanimité

## PLACE DUTOURS

Le dossier a été scindé en deux :

- Présenté à la DGE pour 256 312 €, DGE obtenue : 47 366 €
- Présenté au FISAC 290 626 €

Un dossier Contrat de Pays sera monté avec la Communauté des Communes

## PROJET BALAT-GRAND

La subvention FNADT « attend »

Une salle intermédiaire (150 personnes) pourrait peut-être y être implantée.

On demandera à M. Fresquet d'avancer sur ce projet.

## APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2008

Dans les mêmes termes que ceux du budget.

**Vote** : Pour : 11

Contre : 07 Monsieur SOUDE précise que cela ne remet pas en cause la légalité de ces contrôles.

## QUESTIONS DIVERSES

- J.F Prunet nous parle du site internet. Le nouveau va apparaître le 15 juillet.
- Monsieur le Maire a écrit aux Domaines pour une estimation de la maison Fraysse (anciennement occupée par madame Agius). La famille Galtié veut vendre, faut-il acheter cette propriété ?
- Monsieur le Maire dénonce le tract qui a été distribué par l'opposition. Il n'y aura pas de réponse écrite, mais il reprend oralement chaque point.
- Monsieur le Maire rappelle le travail fait par les employés autour de l'église. Le jury du fleurissement est repassé le 20 juillet.
- Rue Clément Marot l'ancien garage Vidalens a été crépi.
- Vernissage de l'Art et la Bannière le vendredi 10 juillet. Une carte d'adhérent à l'association est proposée à 10 €.

- Madame Bernard demande pourquoi des livres de la bibliothèque ont été détruits ? J.F Prunet répond que les soldeurs ne sont pas venus et que les livres ont été mis au pilon comme cela se fait dans ces structures, ce qui s'appelle un « désherbage », après avoir consulté les Maisons de retraite.
- Début des travaux du hard Discount retardés à cause des recours de Carrefour Market et Intermarché.
- Madame Bernard dénonce ce qui est pour elle un mépris de la Mairie, de n'avoir pas répondu à un courrier. En représailles elle ne fera pas son travail prévu sur le site internet.
- C. Soudé demande où en sont les barrières du tennis, J. Llorca répond qu'elles sont faites mais qu'actuellement il y a beaucoup de manifestation.
- C. Chicquenoy constate que des tags sont dessinés sur les bâtiments (Eglise...)

La séance est levée à 23h30.